

MISES EN JEU AUTOUR DES DROITS CULTURELS

Ateliers proposés pour appréhender par le jeu quatre des huit droits culturels – Identité, diversité, patrimoine, communauté et permettent d’exprimer et de confronter les questions et réflexions que ces droits font émerger.

Identité - Débat mouvant

*Est-ce que je connais les personnes avec lesquelles je travaille ?
Est-ce que mes pratiques professionnelles posent des freins à l’expression de certaines personnes ?*

Deux questions auxquelles il fallait répondre sous la forme d’un débat mouvant, en se positionnant sur une « zone » (oui / non), puis en expliquant son positionnement. Il est possible de changer de zone au fil du débat.

→ Pour « se dire », quels espaces d’expression sont possibles ? Dans quels espaces se sent-on légitimes à dire ? À être reconnu-e-s ? Qui peut dire ? Qui se conforme à ce qu’on attend de lui ou d’elle ? Quelle reconnaissance est possible ? L’identité est non figée, dynamique, elle se construit, se modifie, évolue.

Diversité - Homogène / Hétérogène

Par petits groupes de 3 ou 4 personnes, il s’agissait de réfléchir à ce qui faisait de nous un groupe homogène et hétérogène.

→ À qui la notion de « diversité » semble-t-elle réservée ? Que veut-on dire lorsqu’on l’évoque ? Quelles formes d’assignations peut sous-tendre la notion de diversité ? En quoi la diversité est-elle importante, que recherche-t-on à travers cette notion ? Comment travaille-t-on la diversité plutôt que de toujours vouloir la constater à partir de catégories tranchées et « assignantes » ? La différence induit-elle nécessairement de la conflictualité ? Est-elle subie, héritée, choisie, revendiquée ou non ? Quand génère-t-elle de la souffrance, de l’humiliation, de la violence ou de la haine et pourquoi ?

Patrimoine - Controverse

Mise en scène d'une controverse, pour explorer les tensions d'un sujet qui fait débat : *le patrimoine requiert-il une reconnaissance institutionnelle ?*

Un groupe développe une réflexion sur le « oui », l'autre sur le « non ». Deux personnes « jouent » ensuite la controverse, exposant les arguments de leurs groupes respectifs.

→ Que recouvre la notion de patrimoine ? Qui a la légitimité de dire ce qui fait patrimoine ? En quoi la reconnaissance institutionnelle est-elle nécessaire à la constitution d'un patrimoine commun, sa préservation et transmission ? En quoi l'institution peut être un frein à la reconnaissance de ce dont les personnes sont porteuses en termes d'héritages et de patrimoines ? En quoi l'expression des personnes sur ce dont elles se sentent les héritières semble capitale ? On peut élargir les contours de ce qui fait patrimoine : jusqu'à questionner le patrimoine des pratiques, le patrimoine institutionnel pour ouvrir nos capacités à agir.

Communauté - Sentiment d'appartenance

Les participant-e-s sont assis-e-s sur des chaises, en cercle. Une série de propositions est énoncée. Se lèvent les personnes qui...

Ont bu du café ce matin / Sont venues en voiture / Ont écouté la radio / Ont une autre langue maternelle que le français / Sont nées ici / Ont exercé un autre métier / Savent bricoler / Aiment faire la cuisine / Dessinent / Chantent / Jouent d'un instrument de musique / Sont fonctionnaires / Se sentent membre d'une équipe de travail / Appartiennent à la communauté éducative...

→ Chaque personne définit ce qu'est une communauté pour elle et doit pouvoir dire par elle-même si elle se reconnaît appartenir à cette communauté ou non et si elle a envie que ce lien lui soit reconnu. Tous les groupes n'ont pas la « qualité » d'une communauté. Il faut pouvoir partager un commun et s'organiser pour le protéger, le développer, le promouvoir, en débattre aussi... La communauté est élective. Nous avons tous et toutes une pluri-appartenance communautaire. Cette dynamique communautaire – débat interne / reconnaissance / pluri-appartenance – permet de lutter contre l'enfermement communautaire, terreau du communautarisme redouté dès qu'on parle « communautaire ».